



# REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

## LUNDI 18 JANVIER 2021

### PREUSEVILLE

L'an deux mille vingt un, le 18 janvier à dix neuf heures s'est réuni le conseil de la communauté de communes de Londinières à Preuseville sous la Présidence de Mme Armelle Biloquet.

**Nombre de Membres :**

**En exercice : 33**

**Présents : 28**

5 absents excusés

BAILLEUL NEUVILLE	Mme CARNET CELINE
BAILLOLET	Mme LERMECHAIN MARYSE ABSENTE
BURES EN BRAY	M.LEVEQUE JACKY
BURES EN BRAY	M.PAILLARD JEAN FRANCOIS ABSENT
CLAIS	M.LEBORGNE VINCENT
CLAIS	Mme CAMENISCH SABINE
CROIXDALLE	M.MARTEL JEAN-PAUL
CROIXDALLE	M.LEFEBVRE LUC
FREAUVILLE	M.MARTEL CHRISTIAN ABSENT
FRESNOY FOLNY	M.DEBURE GILBERT
FRESNOY FOLNY	M.CARPENTIER LAURENT
FRESNOY FOLNY	Mme CAPLET CORINNE
FRESNOY FOLNY	Mme BEAUVIN ISABELLE
GRANDCOURT	M.DECHEZELLES ARNAUD
GRANDCOURT	M.ROBIN EMMANUEL
LONDINIÈRES	Mme BILOQUET ARMELLE
LONDINIÈRES	M.DUMOUCHEL JEAN MARIE

LONDINIÈRES	Mme MARTEL REGINE
LONDINIÈRES	M.HURARD FRANCOIS
LONDINIÈRES	Mme DEPOIX MARIE-CLAUDE ABSENTE
LONDINIÈRES	M.ANGER SEBASTIEN
LONDINIÈRES	Mme WATTELIER NATHALIE
OSMOY SAINT VALERY	Mme BOURGEOIS MARIE JOSE
OSMOY SAINT VALERY	M.Leclerc David
PREUSEVILLE	M.VASSARD HERVE ABSENT
PUISENVAL	Représenté par M.Delestree David
SAINT AGATHE ALIERMONT	M.PEPIN MARTIAL
SAINT AGATHE ALIERMONT	M.MOREL JEAN MARC
SAINT PIERRE DES JONQUIÈRES	Mme BILLER BENEDICTE
SMERMESNIL	M.GRANDSIRE BRUNO
SMERMESNIL	Mme DESBUREAU REGINE
WANCHY CAPVAL	M.BOINET OLIVIER
WANCHY CAPVAL	M.TAFFIN GUY

### **1-Approbation du pv au 30 novembre 2020**

Le compte rendu est approuvé.

### **2-La loi mobilité**

Le conseil est convié à participer à un séminaire sur la loi mobilité le vendredi 12 février de 14 h à 17 h (présence du PETR et de la région).

Le lieu de la réunion sera au foyer de LONDINIÈRES. Une convocation sera envoyée.

### **3-Compétence PLU**

Ce sujet sera abordé à une prochaine réunion, Mme Biloquet est en attente de précisions.

### **4-Prise de Parole**

**M.Vassard**

En l'absence de M.Vassard, Mme Biloquet fait le point sur les différents dossiers qui concerne sa Vice-Présidence.

La fibre optique continue son avancement.

Concernant le dossier de la Zone d'activité et plus précisément le bâtiment de l'entreprise SERAPID. La concertation avec les vétérinaires suit son cours, ils étudient le projet. Demain, une rencontre avec M.Gauthier , M.Bertrand et le SDIS pour la continuité du projet.

### **M.Lévèque**

Maison santé M.lévèque a déposé plainte pour la façade qui a été abimée de la maison de santé. L'expert GROUPAMA est passé le 31 décembre à 16h30. Et la communauté de commune accepte le remboursement de Groupama pour la réparation de la façade. (2220 € ttc)

- Nous sommes dans l'attente de devis afin d'effectuer les plaques des praticiens.
- Quelques problèmes de clés et de robinets qui vont être résolus.
- Climatisation, nous sommes en attente de devis Harlin, Courtois et Pro Energie.

Le docteur Gaelle Lethuillier consulte depuis le 28 décembre.

La dentiste recherche toujours un remplaçant.

La communauté de communes de Londinières a délibéré pour effectuer le règlement de la facture du chalet concernant la mise en place d'un médecin temporaire par ARS en avril 2020. (1149.50 €)

Après en avoir délibéré le conseil communautaire :

\*Autorise Mme Biloquet Armelle Présidente à signer tous les documents relatifs à l'amélioration de la maison santé Autorise Madame la Présidente à demander des subventions aussi élevées que possible aux différents organismes.

### **M.Martel Jean-Paul**

Le 15 décembre la commission des om s'est réunie. Des aménagements vont être mis en place.

## **Fonctionnement de la déchetterie**

Les habitants de la Communauté de communes de Londinières devront récupérer une carte d'accès à la déchetterie auprès de leur mairie. Une carte nominative sera attitrée à chaque foyer.

En tout, 3 000 cartes seront délivrées et devront être présentées à l'entrée de la déchetterie.

Aucune date n'a encore été fixée pour la distribution des cartes dont le coût revient à 1 250 euros pour la collectivité.

À ce jour, la déchetterie de Londinières a des heures fixes tout au long de l'année. Il a été décidé de faire évoluer avec des heures d'ouverture l'hiver, et d'autres l'été. Dans l'attente d'une décision.

**pour la période hivernale** (du 1er novembre au 31 mars), la déchetterie ouvrirait

les lundis et mercredis après-midi de 14 h à 16 h 30 et le samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30.

**Pour le reste de l'année**, il serait possible de déposer ses déchets et objets

les lundis, mercredis et samedis de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30.

Ce ne sont pas les horaires définitifs mais cela paraît opportun il y a plus de besoins le printemps et l'été.

Ces changements d'horaires permettraient de passer de **702 heures d'ouverture annuelle à 750 heures**.

## Des projecteurs à détection

**La déchetterie est régulièrement visitée la nuit**, pour éviter ces intrusions, il a été décidé d'équiper le site de projecteurs à détection.

## Des conteneurs Brulés

M.Martel rappelle que des conteneurs avaient été incendiés, Groupama va procéder au remboursement. La communauté de communes de Londinières accepte ce remboursement.

## Le fascicule du tri

Une photo montre des bouteilles en plastique avec leurs bouchons.

**Il ne faut pas laisser les bouchons sur les bouteilles. L'information devra être faite par tous. M.Martel rappelle** l'importance de mettre ces bouchons dans les points de collecte à l'intention de l'association Bouchons 276.

**Collecte qui se fait à la déchetterie.**

## Chiffre des OM et emballages

	2019	2020
om	1174 tonnes	1246 tonnes
emballages	174.82 tonnes	154.84 tonnes

## Marché des OM

Il est rappelé que le contrat de M.Deneux de termine en MARS 2022.

Dès 2022, la Communauté de communes de Londinières pourrait s'associer à la com'com Bray Eawy pour le ramassage des déchets. Une perspective évoquée en commission le 15 décembre dernier et qui va faire l'objet d'une rencontre avec le président du Bray Eawy Nicolas Bertrand le 5 mars prochain.

### 5-Décisions modificatives

Le conseil communautaire a approuvé les décisions suivantes

#### **Décisions modificatives - Communauté de communes de Londinières budget480 - 2020**

#### **DM 5 - DECISIONS MODIFICATIVES - 18/01/2021**

#### **FONCTIONNEMENT**

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
<i>Article(Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Article(Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>
023 (023) : Virement à la section d'investissement	156,34	777 (042) : Quote-part des subv.d'inv.transf.au cpte de résul.	156,34
6811 (042) : Dot.aux amort.des immo.incorporelles & corporelles	156,34	777 (043) : Quote-part des subv.d'inv.transf.au cpte de résul.	-156,34
<b>Total dépenses :</b>	<b>0,00</b>	<b>Total recettes :</b>	<b>0,00</b>
<b>Total Dépenses</b>	<b>0,00</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>0,00</b>

décisions modificatives - Communauté de communes de Londinières budget480 - 2020

#### **DM 6 - décisions modificatives - 18/01/2021**

#### **FONCTIONNEMENT**

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
<i>Article(Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Article(Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>
615221 (011) : Bâtiments publics	-13 000,00		
739211 (014) : Attributions de compensation	13 000,00		
<b>Total dépenses :</b>	<b>0,00</b>	<b>Total recettes :</b>	<b>0,00</b>



## 5-Lampes usagées et les DEEE MENAGERS

La communauté communes de Londinières a délibéré pour renouveler :

- La convention de collecte séparée des déchets d'équipements électriques et électroniques
- La convention relative aux lampes usagées collectées par la communauté commune

## 6-Divers

Maison France Service

Une labélisation entre le 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestre 2021, la convention est en cours de travail.

Mardi 19 janvier : une visite de locaux Mairie et CMS

Pour les horaires d'ouverture de la maison :

- ✓ 5 jours par semaine Lundi mercredi-jeudi-vendredi-
- ✓ Fermeture le mardi
- ✓ Une ouverture le samedi matin

Une journée avec des horaires le midi jusqu'à 13h

- ✓ Les soirs voir 18 h 00
- ✓ Voir une permanence en mairie sur rendez vous dans les communes du territoire – (1 lundi par mois)
- ✓ La Msa met à disposition un véhicule

La commission travaille sur le recrutement d'un ETP.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée  
à 20 H15 De ce qui a été dit, il a été dressé le  
présent procès-verbal